

N° 3 - Juillet 2018

Notre Dame
de Riez

FLASH

Notre Dame De Riez

www.notredamederiez.fr

Le Mot du Maire

Riézaises, Riézaïs,

Bonne nouvelle ! La commune va être équipée d'une antenne relais pour le téléphone portable. C'est l'opérateur ORANGE qui implantera cet équipement. Le choix de l'endroit sera stratégique car, selon les techniciens d'Orange, cette antenne permettra de bien couvrir Notre Dame de Riez et permettra à tous les Riézaises et Riézaïs d'avoir un réseau cellulaire optimum, à condition bien-sûr d'être abonné au réseau Orange. Cela devrait être effectif d'ici quelques mois.

Les festivités d'été ont démarré et je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur énergie pour les animations et manifestations prévues à Notre Dame de Riez.

Avec la Coupe du Monde de Football et le Tour de France, l'été démarre fort, ce qui est le cas également sur la commune, avec la kermesse de l'école, le vide-greniers, les Musicales du Pays de Saint Gilles...

Je vous donne rendez-vous à notre grande fête annuelle, la sardinade avec un spectacle gratuit (cabaret), suivi du feu d'artifice, le dimanche 5 août à partir de 19 heures.

Je vous souhaite un excellent été.

Le Maire, Hervé BESSONNET

EXPO ARTY'SHOCK



EXPOSITION Arty'Shock



Du 07 au 29 juillet

Tous les samedis et dimanches de 14h30 à 18h

Ateliers dessins pour enfants et adultes salle du point Information à Notre-Dame-de-Riez
samedis et dimanche de 15h à 16h

Enfants : 5 Euros par atelier - Adultes : 7 Euros par atelier

Renseignements

06.33.15.59.09

Du 07 au 29 juillet, les week-ends, Arty'Shock expose les travaux des élèves et des professeurs, dans la salle n°1 du Point Information Tourisme de Notre Dame de Riez.

Au programme :
dessins, peintures à l'huile et photographies.

Entrée libre

Michel SEHSTEDT, professeur d'art plastique et artiste peintre exposera ses toiles colorées, à l'univers absurde et surréaliste.



ASR FOOTBALL

NOTRE DAME DE RIEZ

Salle Polyvalente

DIMANCHE 05 AOUT 2018
3 SPECTALES GRATUITS & SARDINADE

A partir de 19h00

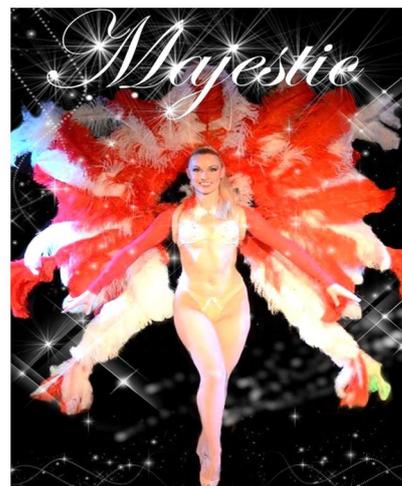
MENU ADULTE

10€
Apéritif
Sardines grillées
Pommes de Terre
Fromage
Pâtisserie



MENU ENFANT

8€
Jus de fruit
Rôti
Chips
Fromage
Cookie



FEU D'ARTIFICE



BAL POPULAIRE



Organisé par L'Association Sportive Riézaise (Football) & la Mairie



L'Atelier Pêche Nature s'est déroulé les 27, 28 et 30 avril derniers, avec 15 enfants, accompagnés de notre guide moniteur de pêche, Laurent VRIGNAUD, ainsi que des bénévoles de notre association, qui font un excellent travail, sur leur temps libre, dans l'encadrement de ces futurs jeunes pêcheurs.

Avec cette jeune génération de pêcheurs, les poissons ont intérêt à se tenir tranquilles !!!

Autre bonne surprise : les résultats de la reproduction de brochetons dans notre frayère. En effet, depuis plusieurs années, malgré nos efforts, les brochetons étaient absents, en dépit de la présence de géniteurs. Heureuse surprise le 3 mai : nous avons récolté un peu plus de 200 brochetons, qui ont été remis à l'eau, ainsi que les géniteurs, sur les secteurs du marais et de la Vie... Enfin un espoir pour les prochaines années !

Maintenant et à l'approche de la saison estivale, nous allons préparer le stage ados des 28, 29 et 30 juillet sur le lac de Mervent. Neuf adolescents y participeront.

L'évènement marquant de notre association a été notre participation au Tour de France, avec le tee-shirt « Génération Pêche », fourni par la FNPF, partenaire du Tour de France dans la caravane le **samedi 7 juillet** : nous étions entre 30 et 50 personnes.

Comme chaque année, les amateurs de pêche pourront

participer à notre **CONCOURS du 15 août**, sur les bords du Ligneron à partir de 12h et ce jusqu'à 17h. Remise des lots à l'issue.

N'oubliez pas le bar et les crêpes, qui nous permettent de faire entrer des fonds pour l'ensemble des alevinages de notre saison. Même si vous ne participez pas au concours, venez nous rendre visite, pêcheurs et non pêcheurs, l'amitié et la convivialité sont au rendez-vous au bord de l'eau.

Nous participerons, comme chaque année, au Forum des Associations de Notre Dame de Riez le **samedi 25 août** salle Constant Guyon. Venez nombreux vous renseigner sur la réglementation, la pêche, les techniques de pêche, les stages et les inscriptions pour l'atelier pêche nature de 2019 et vous y inscrire.

Sinon, selon « radio Notre Dame de Riez », les échos du stage adultes du week-end des 1^{er} et 2 septembre laissent entendre une joyeuse sortie. Les adultes préparent « les gaules et les lignes » (fournies par Laurent VRIGNAUD notre guide moniteur de pêche) pour pêcher le « monstre » dans le lac de Mervent. Mais en dehors de la pêche, en tant que président, je suis ravi de cette initiative d'Anne-Laure, pour regrouper des parents et amis des enfants qui ont suivi nos APN depuis plusieurs années. Le week-end sera festif autour des grillades et des duvets, dans le centre de vacances de Mervent. Bon loisir pêche à tous les participants.

En attendant, bonne saison estivale à toutes et tous, vacanciers et Riezais.

Amicalement Pêcheurs,

Le Président, André BUCHOU

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le 8 juin dernier, notre soirée pyjama a rencontré un franc succès. Nous avons comptabilisé 14 enfants, accompagnés de 8 mamans ainsi que 7 bénévoles. C'est dans une ambiance sympathique et cocooning que petits et grands ont partagé et échangé des histoires sur les loups... Même pas peur !!!

Nous avons effectué de nouveaux achats de romans (G. BORDES, P. CLAUDEL, Y. VIOLLIER, N. VANIER...), mais aussi des BD, documentaires, etc...

Venez également profiter de la nouvelle navette de la BDV : elle est arrivée depuis le 25 juin !

Pour obtenir plus d'informations ou simplement découvrir la bibliothèque, nous nous tiendrons à votre disposition lors du forum des associations, qui se tiendra le samedi 25 août, de 14h à 18h à la salle Constant Guyon.



Prochaine animation :

Atelier " jeux de société ",
le 13 octobre de 14h à 18h
à la salle Constant Guyon.

Notre prochain rendez-vous avec Martine :

le conte du Jeudi :
le 20 septembre 2018 à 10h
à la salle n°1 du Point i

RAPPEL HORAIRES D'ETE :

Pendant les vacances,
nous accueillons
nos lecteurs le mercredi et
le samedi matin de 10h à 12h.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE

**Après-Midi
JEUX DE SOCIÉTÉ**

**Samedi 13 Octobre 2018
de 14 h à 18 h**

SALLE CONSTANT GUYON

Des Jeux pour les petits et les grands,
en famille ou entre amis.
Jeux fournis et activité encadrée, sur inscription.
Nombre de places limité

SCRABBLE
Poissons
Trop Fastoche

Informations à la Bibliothèque
de Notre Dame de Riez,
Tél. 02 51 55 11 11 - biblio.ndr@orange.fr

Avec le concours
de la boutique
Trop Fastoche 1
de Challans

COMITE DES PARENTS D'ELEVES



Nous n'avons qu'une seule chose à dire :
MERCI !

A toutes les familles qui ont joué le jeu en achetant des gâteaux et des saucissons, mais aussi et surtout aux parents qui nous ont aidés bénévolement lors des manifestations.

En effet, les différentes actions mises en place par le CPE ont permis une nouvelle fois de récolter des fonds, pour du matériel et pour financer en grande partie les sorties scolaires des élèves, notamment le voyage de 3 jours des CM2 aux Châteaux de la Loire.

Prochain rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale du CPE : les nouveaux membres peuvent déjà se faire connaître en nous contactant par mail
cpe85270@gmail.com.

LES AVENTUR'RIEZ *Accueil de loisirs*



C'est les vacances chez les Aventur'Riez !

Embarquement immédiat pour un tour du monde avec Marsilius, petit extraterrestre qui vient d'arriver sur notre planète pour ses vacances !

Viens découvrir avec nous les 5 continents et leurs plus belles traditions à travers des activités diverses et variées ! Au programme : sortie à la piscine de Saint Gilles, au parc des Naudières à Sautron, à la ferme, à la forêt de Sion en vélo et au labyrinthe en délire à Talmont Saint Hilaire !

Les Aventur'Riez et Marsilius vous attendent également en septembre à la découverte des planètes et de leur merveilles ! Prêts au décollage ?
Pensez à inscrire vos enfants !

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignements par téléphone au 02.28.10.70.23, par mail à l'adresse suivante : lesaventur.riez@gmail.com, sur notre page Facebook "Les Aventur'Riez" ou dans notre point d'accueil. A bientôt !

AMICALE DETENTE PLEIN AIR RIEZAISE

Prochaines activités de l'association :

- 12 août 2018 : concours de pétanque ouvert à tous ; 10h-19h : repas grande salle ;
- En août : une sortie à la mini-ferme des ânes à Ville-neuve (dégustation de frites belges, boulettes et bière) ;
- 15 novembre 2018 : fête du beaujolais nouveau grande salle à 12h30 ;
- 17 décembre 2018 : repas de fête de fin d'année (grande salle).

Le terrain de boules en bois est désormais utilisable.

Tous les lundis : boulodrome, jeux divers (salle sud à partir de 14h) ;

Les vendredis : boulodrome et jeux divers (salle Gloriau à partir de 14h).



AMICALE DES RETRAITES ET AMITIÉS



pour la **reprise le jeudi 13 septembre**.

Arrêt de la marche en juillet et août.

Nous vous parlerons du pique-nique du 21 juin dans le prochain Flash.

Les bénévoles vous souhaitent un été de détente, loisirs, oubli des soucis.

A bientôt,

Contact : 85270amicaleretraites@gmail.com

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Comme nous l'avons précisé dans le Flash du mois d'avril, notre section UNC a participé aux cérémonies du centenaire de la fondation de l'Union Nationale des Combattants à l'Arc de Triomphe.

Nous sommes donc partis le samedi 12 mai à 7h15 de Notre Dame de Riez vers Paris. Après un arrêt pour déjeuner, nous avons repris le chemin de Paris pour rejoindre les Champs-Élysées. Le rassemblement national de tous les drapeaux pour le départ du défilé sur les Champs-Élysées fût impressionnant. Vers 17h40, le départ fût donné et tous les drapeaux ont remonté l'avenue vers l'Arc de Triomphe, sous les applaudissements de la foule qui chantait la Marseillaise. Après les dépôts de gerbes et les discours des autorités, nous avons repris le chemin de la Vendée. Nous avons passé une journée pleine d'émotion dont nous garderons un excellent souvenir.



Notre voyage annuel, qui s'est déroulé le 1^{er} juin, en partenariat avec l'Amicale Retraites et Amitiés, a été très apprécié. Au programme : visite d'une chocolaterie, promenade en petit train pour visiter la ville de Château-Gontier. Ensuite, repas-croisière à bord du « Duc des Chauvières ». Pour terminer la journée, visite d'une cidrerie avec dégustation de pommeau, de cidre et de jus de pomme. Le retour s'est déroulé dans une bonne ambiance, avec chansons et histoires.

Rendez-vous le samedi 25 août au Forum des Associations, puis le 1^{er} septembre pour le repas « cochon grillé ».

Max
et
Daniel



Sortie conjointe à Château-Gontier par l'UNC et l'Amicale des Retraites et Amitiés

Bon été à toutes et tous.

Le temps étant incertain, nous serons **heureux de vous accueillir en juillet et août** pour que vous gardiez le moral.

Se retrouver le **mardi après-midi** est un moment sympathique qui permet, à partir de 14h30, de jouer aux cartes, scrabble, petits chevaux... sans oublier le goûter.

Plus d'une centaine de personnes ont apprécié notre repas gourmand du 20 avril qui s'est déroulé dans une ambiance joyeuse, avec chants (même ceux de certains anciens) et danses.

83 personnes ont participé à notre sortie annuelle du 1^{er} juin : déjeuner-croisière sur la Mayenne et balade touristique en petit train, à la découverte de Château-Gontier. Visites d'une chocolaterie et d'une cidrerie, appréciées par tous.

Le bal du 14 juin a clôturé la saison. Nous vous attendons nombreux et en forme

Tournoi Inter-Quartiers



Remise de la coupe aux vainqueurs en présence de M. le Maire et du représentant des sponsors.

Le samedi 9 juin 2018, sur le stade « François PRAUD », s'est déroulé notre traditionnel Tournoi Inter-Quartiers, qui a permis de clôturer la saison de football, par la rencontre de jeunes de tous horizons, dans la joie et la convivialité.

Comme tous les ans, l'ensemble des participants est reparti avec un lot (bons d'achats, invitations gratuites, sacs de voyages, paniers garnis, tee-shirts...).

Un grand merci, à nos sponsors locaux, qui ont répondu à l'appel et ont su se montrer généreux.

Malheureusement, cette manifestation risque de périlcliter dans les années à venir, si le nombre et la motivation des bénévoles restent à la baisse !!!
Un grand merci aux présents, qui ont su faire face.

Le Bureau



Précision concernant la délivrance des LICENCES :

La première licence est délivrée dès l'âge de **5 ans**, ce qui correspond à la grande section de maternelle.

IMPORTANT :

La licence est **OBLIGATOIRE** pour la pratique du football (entraînements, matchs...) :
son **ABSENCE exclut de toute participation**.

PLACE DES VOISINS SYMPAS



Une association
« **Place des voisins sympas** »
a vu le jour à
Notre Dame de Riez.
Son but sera de dynamiser la
rue des Combes.
La présidente, Lise GUILBAUD

LES RIOLOS Théâtre de variétés

LES RIOLOS... 30 ans de spectacles...

Toute la troupe s'est réunie au printemps pour lancer la nouvelle saison des Riolos. Les rôles sont attribués, le spectacle quasiment bouclé, et les répétitions sont lancées.

C'est avec joie que toute la troupe a repris le chemin des répétitions, pour découvrir son rôle, et les intrigues de cette année.

Déjà 30 ans que les Riolos font rire et sourire petits et grands, et c'est donc à cette occasion que notre prochain spectacle s'intitulera

« LES RIOLOS ... 30 ANS DE SPECTACLES »

Comme chaque année, nous vous retrouverons les 4 samedis de février 2019, ainsi que le 2^{ème} dimanche.

Les réservations seront ouvertes à Coccimarket, à compter du 1^{er} septembre prochain, et par mail à l'adresse mail : riolos@laposte.net.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un agréable été.

A bientôt,

L'équipe des Riolos



COMITE DES FETES



Rappel

**Location possible de stands et mobiliers de plein air,
pour les PARTICULIERS comme pour les ASSOCIATIONS.**

Voir les dates et matériels disponibles sur :

"comitedesfetes85270"

par la page d'accueil de Google.

Réserver par mail à :

comitedesfetes85270@laposte.net

Attention aux délais pour les réservations !



ADMR

Lors de l'année 2017, l'ADMR a fait, dans le cadre de la semaine bleue, un après-midi intergénérationnel.

Les personnes aidées ont joué à différents jeux de société, avec les enfants du centre de loisirs.

La soirée s'est terminée par un goûter pour le bonheur de tous.

En fin d'année, une nouveauté a eu lieu : le goûter de Noël ! Quelle surprise : 80 personnes aidées, accompagnées de leur aide à domicile, étaient présentes.

Un bon moment de convivialité !

Bonnes vacances d'été à tous.

Le bureau

ECOLE PUBLIQUE FRANÇOIS-ELIE VOISIN

L'année scolaire s'est achevée, avec une période 5 qui a été chargée : des sorties à exploiter, une kermesse à préparer, un programme à terminer.

Les élèves de toutes les classes ont pu profiter de sorties diverses en rapport avec le travail mené en classe. Les PS et MS/GS se sont rendus au château de Talmont Saint Hilaire pour travailler sur les châteaux-forts. Les GS/CP ont visité l'aquarium de Talmont Saint Hilaire à la découverte des animaux marins. Les CP/CE1 ont bénéficié d'une sortie au Puy du Fou en lien avec leur projet « Voyage dans le temps ». Les CE2/CM1 sont allés au Safari Parc de Port Saint Père et les CM2 ont pu découvrir les châteaux de la Loire pendant 3 jours dans le cadre du programme d'histoire. Ces sorties nous sont permises grâce au financement de la municipalité et du Comité de Parents d'Élèves.



Les élèves de CM1 et CM2 ont également bénéficié de séances de voile (catamaran et optimist) pour appréhender le milieu marin à la suite des séances de natation scolaire. Cette dernière est pratiquée depuis cette année par tous les élèves du CP au CM2 au multiplexe de Saint Gilles Croix de Vie.

La kermesse sur le thème des animaux s'est bien déroulée grâce à une météo clémente, un beau spectacle des enfants et la mise en œuvre de stands et animations qui ont su divertir petits et grands.

L'année se termine donc sur tous ces beaux moments partagés ensemble et il est déjà temps de penser à la rentrée prochaine. C'est pourquoi pour toute nouvelle inscription d'enfants de 2015 et nouveaux arrivants, merci de vous adresser au Point I pour effectuer l'inscription au plus vite ou contacter l'école au 02.51.60.21.16 ou par courriel ce.0850436m@ac-nantes.fr.

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXPOSITION PIL'OURS



A découvrir tout l'été, dans le cadre du Festival International de la Photographie Pil'Ours, les œuvres de l'artiste anglaise

Emily GARTHWAITE.

Rendez-vous sur les espaces verts près de la mairie.

Sont exposées des photographies grand format (1,20 m x 0,80m) de deux séries, *Irak : road to Arbaeen* et *A Portrait of India*.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 25
août 2018
14h - 18h

FORUM

SOLIDARITÉ
CULTURE
SPORTS
LOISIRS
SOCIAL

des Associations

SALLE CONSTANT GUYON

NOTRE DAME DE RIEZ
Informations au 02.51.55.29.21

Notre Dame de Riez



Notre Dame de Riez

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Le 30 mai dernier, le Conseil Municipal des Jeunes est parti sur Nantes, en direction de l'Hôtel de Région, pour une visite de deux heures. Le guide nous a éclairé sur l'histoire du bâtiment ainsi que sur le fonctionnement de cette institution.

Chaque jeune a pu découvrir et prendre place dans l'hémicycle, pièce maîtresse du bâtiment. Ce fût une matinée très enrichissante.



L'équipe du CMJ

INFORMATIONS MUNICIPALES

LUTTE CONTRE LES RATS, LES SOURIS, LES TAUPES

La FDGDON 85 propose une campagne de lutte contre les rongeurs commensaux. Cette action de santé publique est une nécessité, car les rats et les souris consomment et souillent les denrées stockées, détruisent matériel électrique et isolants, transmettent certaines maladies à l'homme et au bétail.

Tarifs 2018 TTC :

Pour les particuliers et professionnels :

Raticide / Souricide (sous forme de pâte)	4,00 € la boîte de 150 g
Raticide / Souricide céréales	45,00 € la boîte de 120 sachets de 40 g
Boîte sécurisée pour application du produit	8,00 € la boîte
Piège-pince à taupes	3,30 € l'unité
Clé pour tendre un piège-pince à taupes	6,50 € l'unité

Pour les professionnels uniquement :

Raticide 25 kg 96,00 € le sac

Les bons de commande individuels sont à retirer en mairie avant le 31 août 2018 et devront y parvenir au plus tard le vendredi 14 septembre 2018.



BAIGNADE INTERDITE DANS LE LIGNERON

Nous vous rappelons que la **baignade est interdite dans le Lignerou** par l'arrêté municipal n°99/19 du 13/07/1999.

Il est formellement interdit de sauter des passerelles.

D'autre part, des maladies peuvent être transmises à l'homme par les rongeurs (ragondins notamment), telle la leptospirose, maladie qui occasionne des troubles hépatiques et rénaux graves.



RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

A LA RECHERCHE DE BENEVOLES

Nous sommes à la recherche d'un ou d'une bénévole au restaurant scolaire pour la rentrée prochaine, afin de nous aider dans l'accueil et l'encadrement des enfants pendant leur pause méridienne.

C'est une activité bénévole, qui se déroule dans une ambiance très conviviale, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h15 à 13h35. La municipalité prend en charge le repas.

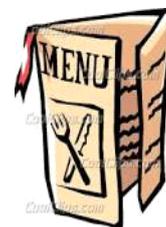
Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie au 02.51.55.14.15 ou par mail mairie.nd.riez@wanadoo.fr.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2018-2019

Pour les retardataires, les dossiers d'inscription doivent parvenir en mairie ou au Point i le

VENDREDI 24 AOUT 2018 au plus tard.

Les enfants dont nous ne possédons pas le dossier ne pourront être admis au restaurant scolaire.



VACANCES SCOLAIRES 2018 - 2019

Vacances de Toussaint	Du vendredi 19 octobre au soir au lundi 5 novembre au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 21 décembre au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin
Vacances d'Hiver	Du vendredi 8 février au soir au lundi 25 février au matin
Vacances de Printemps	Du vendredi 5 avril au soir au mardi 23 avril au matin
<i>Pont de l'Ascension : les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019.</i>	
Vacances d'Été	A partir du vendredi 5 juillet après la classe





Compte-rendu de mon voyage à Madagascar, du 24 mars au 1^{er} avril 2018

Samedi 24 mars : Départ de Nantes à 6h10, transfert à Roissy Charles de Gaulle ; départ à 10h40 pour arriver à Tana à 0h15, prise du visa,

police de l'air, récupération des bagages, douane. Edgard m'attendait à 2h45, pour une nuit chez lui.

Dimanche 25 mars : Levé 6h30, petit-déjeuner et ensuite Edgard m'a emmené pour les Rameaux à la messe du Père Pedro. Mauvaise nouvelle : le Père Pedro n'était pas présent, malgré la foule. Après renseignement, il était hospitalisé à la Réunion, depuis plusieurs jours. Je n'ai pas réussi à en connaître la raison mais son état de santé inquiétait la communauté de son village. Retour chez Edgard pour un excellent déjeuner préparé par son épouse ; ensuite, un peu de repos et balade à pied jusqu'au Palais de la Reine jusqu'à la nuit tombée, puis dîner et dodo.

Lundi 26 mars : Rendez-vous au stade de Tana pour rencontrer des athlètes malgaches et un entraîneur, au sujet de la construction du stade d'athlétisme de Laizana. Rendez-vous très encourageant sur l'investissement pour le développement du sport à Madagascar.

Ensuite, début des courses pour acheter des souvenirs pour l'APEM et déjeuner avec Edgard au buffet du Saka Manga. Après, direction en voiture jusqu'au Centre « Fanantanana Vaovao » pour une arrivée vers 16h, pour aller chercher les enfants à l'école.

La nuit tombant vite, dîner avec les enfants et le personnel, leçons avec Lova et dodo.

Mardi 27 mars : Tôt le matin, je suis allé en bus au marché du village avec Mme SOA, pour acheter poulets, saucisses, légumes et ballon de foot, afin d'améliorer les repas des enfants pendant mon séjour.

10h : arrivée de Mme FIDISON et des membres du CA pour réunion (CA de 10h à 11h), puis transport avec Mme FIDISON en voiture (pour soulager mon genou) au CEG public pour l'inauguration de la classe que nous avons financée.

Toutes les autorités étaient présentes.

Montée des couleurs et hymne national chanté par les enfants du collège. Puis discours et remerciements des autorités, visite des locaux et vin d'honneur en présence des enfants, parents et enseignants.

J'ai profité de cette occasion pour remettre un ordinateur portable au responsable secteur CISCO.

Ensuite, je suis retourné au centre pour le déjeuner, seul, car les enfants étaient partis à l'école et Zarah et Mme SOA étaient parties à Tana acheter les matériels de sport pour le lendemain.

L'après-midi, le Maire est venu me chercher pour aller sur le terrain du futur stade d'athlétisme et ensuite visite de la nouvelle mairie et réunion avec lui et ses adjoints sur nos engagements mutuels et réflexion sur un forum 2019 pour des rencontres écoles/entreprises au sujet de l'avenir des jeunes du centre et du village. Retour au centre.

Puis avec les femmes de service, je les ai aidées à faire cuire les poulets et les légumes que j'étais allés acheter le matin au marché. Puis j'ai dîné avec les enfants, car Lova, Mme SOA et Zarah sont rentrées vers 20h (en cause : les embouteillages de Tana) ; ensuite dodo.

Mercredi 28 mars :

Le matin : cérémonie de remise du matériel de sport au collège et lycée que Zarah avait sélectionnés avec les officiels, puis participation à un match de volley-ball. Retour au centre en voiture et bus pour arriver pour le déjeuner. Au menu : saucisses et riz.

L'après-midi : retour au centre du village (exactement à la mairie) pour préparer les courses pédestres.

Inscriptions des écoles par catégories avec Lova (cela nous a pris 1h30) puis départ des courses :

- moins de 10 ans,
- de 12 à 14 ans,
- plus de 14 ans.

Tout cela, sur un parcours de 1km200, encadré par des

voitures et la police municipale.

Classement et remise des coupes et médailles après discours des autorités.

Puis gâteau malgache et boissons, goûter offert par l'APEM et Fanantanana Vaovao.

Beaucoup de personnes sur le parcours et à la cérémonie.

Ensuite, je suis rentré au centre avec les enfants et Lova, à pied (environ 30 mn de marche pour être au centre juste avant le dîner).

Puis, essayage des maillots de bain pour le lendemain, grosse rigolade dans les dortoirs...

Enfin, M. le Maire est venu nous chercher (Zarah, Mme SOA, Lova) pour aller dîner au restaurant de Mme le Maire (L'Hibiscus) pour un dîner malgache. Nous avons beaucoup échangé, nous sommes rentrés vers 11h en voiture et garde du corps de M. le Maire.

Jeudi 29 mars :

Grande effervescence dès 5h du matin : les enfants étaient aux fourneaux pour préparer le pique-nique avec Mme SOA.

Sandwichs, mayonnaise maison, jardinière de légumes, boissons et chaque enfant avait une bouteille d'eau minérale.

Départ en bus spécialement réservé par Zarah à 8h30 ; arrivée au parc à l'ouverture vers 9h30.

Ce parc comprend terrains de foot, volley et basket.

Karaoké (les enfants ont beaucoup chanté) et surtout piscine à partir de 11 h (beaucoup de peur et d'appréhension) mais à midi, ils étaient tous dans l'eau.

Déjeuner à l'ombre pour certains comme moi, les autres au soleil (excellents sandwichs préparés par Mme SOA et Zarah).

Et les enfants ont redemandé à aller à la piscine accompagnés dans l'eau par Zarah et Lova jusqu'au départ à 15h30 du parc.

Et bien, à la fin de la baignade, tous mettaient la tête sous l'eau et quelques uns commençaient même à nager avec l'aide du maître-nageur, Zarah et Lova comprises.

Dans le bus du retour, les petits commençaient à s'endormir et les grands demandaient quand ils pourraient y retourner... affaire à suivre lors de notre prochain CA de l'APEM.

Arrivée au centre vers 16h30.

Puis photos tous ensemble avant le départ, mot de remerciements par les enfants et moi-même, quelques pleurs des deux côtés.

Bonheur et tristesse de les quitter. Fin du séjour au centre, trop court cette année pour moi.

Puis direction chez Edgard où j'avais d'autres rendez-vous.

Vendredi 30 mars : Marché de la digue pour acheter des souvenirs personnels puis marché pour ananas, cacahuètes et vanille, sans oublier les huiles essentielles pour moi et des amis.

Déjeuner et hébergement aux Relais de plateaux pour dîner et revenir progressivement à la vie française.

Samedi 31 mars : Visite du marché d'Ivato, repos et baignade à l'hôtel avant un départ pour l'aéroport à 22h pour un décollage avec ¾ h de retard à 1h30 (c'est Mada) ; arrivée à Roissy le 1^{er} avril à 11h15, course avec mon genou dans les couloirs pour prendre mon vol pour Nantes à 12h.

Mission accomplie et à l'année prochaine si Dieu le veut

Les enfants, le personnel du centre vous remercient pour ce que vous faites pour eux et vous embrassent... avec leur sourire.

André BUCHOU,
Correspondant de l'APEM en Vendée

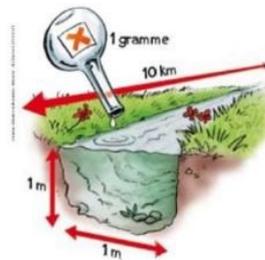


Que faire des pesticides usagés ?

Le 1^{er} janvier 2019, dans un objectif de protection de la santé, de la qualité des cours d'eau et de l'environnement, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires seront interdites pour les particuliers.

Rappelons qu'un seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau !

Source : Jardiner en harmonie avec la nature – Ecophyto JEVI (Jardins, espaces végétalisés et infrastructures) en Pays de la Loire



1 seul gramme de substance active suffit à polluer 10000 m³ d'eau,

- soit la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant au moins 50 ans!
- soit un fossé de plus de 10 kilomètres de long.

La concentration de 0,0000001 g par litre (0,1 µg/l) au-delà de laquelle une eau n'est plus potable, est très rapidement atteinte.

Selon une enquête de la CLCV, association de consommateurs, réalisée lors du Salon des Seniors à La Roche-sur-Yon en octobre 2016, à la question : « Comment éliminez-vous les restes de pesticides et les bidons », il apparaît que :

- 61 % des personnes portent les bidons à la déchetterie,
- 24 % des personnes jettent les bidons (rincés ou non) dans la poubelle déchets ménagers ou avec les plastiques,
- 15 % des personnes ne savent pas où déposer les bidons et restes de produits.

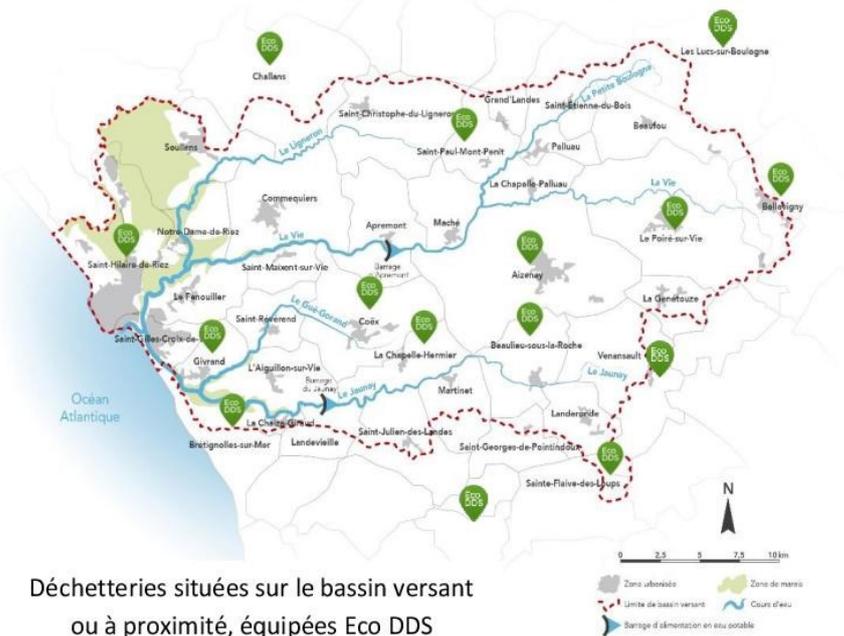
Cette situation est préoccupante dans la mesure où ces bidons conservent toujours un reste de produits qui ne sera pas éliminé correctement.

Les déchets diffus spécifiques sont à déposer en déchetteries avec dispositif Eco DDS



Les pesticides entamés, neufs ou vides (désherbants, fongicides, insecticides, etc.) mais aussi les anti-mousses, les engrais ou encore les peintures usagées et produits de bricolage sont des **déchets diffus spécifiques**, c'est-à-dire des déchets ménagers qui peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement. Ils font l'objet d'un traitement particulier et sont à déposer dans les déchetteries équipées d'un dispositif spécifique permettant une collecte par l'organisme Eco DDS.

CDC Vie et Boulogne : Aizenay, Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne, Le Poiré-sur-Vie, Saint-Paul-Mont-Petit
 CDC Pays des Achards : Beaulieu-sous-La-Roche, La Chapelle-Hermier, Sainte-Flaive-des-Loups, Les Achards
 CDC Pays de Saint Gilles Croix de Vie : Brétignolles-sur-Mer, Coëx, Givrand, Saint-Hilaire-de-Riez
 CDC Challans Gois Communauté : Challans
 CA La Roche Agglomération : Venansault



EXPOSITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE PIL'OURS

DU 06/07 AU 31/08/2018

ESPACES VERTS AUTOUR DE LA MAIRIE

INVITÉE : EMILY GARTHWAITE

En Juillet

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION ARTY'SHOCK

LES WEEK-ENDS DU 07/07 AU 29/07/2018

salle n°1 du Point i

En Août

- Dimanche 5 **"Notre Dame de Riez en Fête"** :
- DINER CHAMPETRE** (SARDINADE) **ANIMÉ** - 19h - Salle Polyvalente « Constant Guyon »
FEU D'ARTIFICE et **BAL POPULAIRE** - Espaces verts autour de la Mairie
(A.S.R. Football et municipalité)
- Dimanche 12 **CONCOURS DE PÉTANQUE** - Ouvert à tous - 10h - Boulodrome municipal
(Amicale Détente Plein Air Riézaise)
- Mercredi 15 **CONCOURS DE PÊCHE** - Sur les bords du Lignerou, près de la mairie
(Société de Pêche « Le Gardon des Pays de Riez »)
- Samedi 25 **FORUM DES ASSOCIATIONS** - 14h à 18h - Salle Polyvalente « Constant Guyon »
(Municipalité)

En Septembre

- Jeudi 13 **APRÈS-MIDI DANSANT** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (Club Retraités et Amitiés)
Jeudi 20 **CONTE DU JEUDI** - 10h - Salle n°1 du Point I (Bibliothèque)

En Octobre

- Jeudi 11 **APRÈS-MIDI DANSANT** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (Club Retraités et Amitiés)
Samedi 13 **APRÈS-MIDI « JEUX DE SOCIÉTÉ »** - 14h00 - Salle Polyvalente « Constant Guyon »
(Bibliothèque)

En Novembre

- Jeudi 8 **TAPIS DES BÉBÉS LECTEURS** - 10h - Salle n°1 du Point I (Bibliothèque)
Jeudi 8 **APRÈS-MIDI DANSANT** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (Club Retraités et Amitiés)
Samedi 10 **CONCOURS DE PALETS** - 20h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (A.S.R. Football)
Samedi 17 **SOIRÉE MARGATE** - 20h - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (A.S.R. Football et Comité des Parents d'Elèves)
Jeudi 29 **CONTE DU JEUDI** - 10h - Salle n°1 du Point I (Bibliothèque)

En Décembre

- Samedi 1^{er} **MARCHÉ DE NOËL** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » et extérieurs (Comité des Parents d'Elèves)
Samedi 1^{er} **SPECTACLE DES ENFANTS** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (Municipalité)
Samedi 8 **TÉLÉTHON** - Salle Polyvalente « Constant Guyon »
Jeudi 13 **APRÈS-MIDI DANSANT** - 14h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon » (Club Retraités et Amitiés)
Mardi 18 **DON DU SANG** - A partir de 15h30 - Salle Polyvalente « Constant Guyon »

DOCUMENT A CONSERVER

Merci de conserver ces informations pratiques qui ne seront pas reprises dans les prochains « Flash ». Seules d'éventuelles modifications y paraîtront.

Mairie

☎ 02.51.55.14.15

2, rue du Ligneron

	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
Lundi	9h-12h30	Fermée
Mardi	9h-12h30	14h-17h
Mercredi	9h-12h30	Fermée
Judi	9h-12h30	14h-17h
Vendredi	9h-12h30	14h-18h30

Fax : 02.51.55.47.12

mairie.nd.riez@wanadoo.fr

www.notredamederiez.fr

DECHETTERIE

Service d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Service d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars



ST HILAIRE DE RIEZ (La Chaussée) ☎ 0800.805.836 (N° Vert) / 02.51.55.59.03

Été : du lundi au samedi

Hiver : du lundi au samedi

8h30 - 12h et 14h - 18h

8h30 - 12h et 14h - 17h

Agence Postale

☎ 02.51.54.92.81

2, rue du Ligneron
du Lundi au Vendredi 9h - 12h

Point Information Tourisme /

Bureau des Associations

6, rue du Ligneron

☎ 02.51.55.29.21 / 09.60.44.88.97

info.tourisme.nd.riez@orange.fr

En juillet et août :

Lundi :
14h - 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
et samedi :
9h - 13h et 15h - 18h

Bibliothèque

☎ 02.51.55.11.11

biblio.ndr@orange.fr

2 bis, rue du Ligneron

mercredi : 10h - 12h
vendredi : 15h30 - 17h30
samedi : 10h - 12h

(mercredi et samedi de 10h à 12h pendant
les vacances scolaires de la Vendée)

Ecole Publique François-Elie Voisin

6, rue des
Forges

☎ 02.51.60.21.16

ce.0850436m@ac-nantes.fr

Restaurant scolaire

☎ 02.28.10.23.93

6 bis, rue des Forges

Accueil de loisirs

☎ 02.28.10.70.23

9, rue Louis XIII

Assistants Sociales

☎ 02.51.55.40.17

Se renseigner pour les
permanences auprès de Mes-
dames DECARPES et SAUZEAU

Permanences MSA

☎ 02.51.36.88.14

85, Bd A. Schweitzer à Challans
le mardi de 9h à 12h
l'après-midi sur rendez-vous

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Un seul ramassage par semaine,

le **MARDI**

Port-Neuf : Un seul ramassage

par semaine,

le **MERCREDI**



COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

le **MERCREDI**

tous les 15 jours

Port - Neuf :

le **LUNDI** tous les 15 jours

(sortir le bac jaune la veille au soir)

LE FEU

Les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture souhaitent rappeler
l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.



En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est INTERDIT. Ces déchets doivent être **apportés en déchetterie ou recyclés par compostage**.

Concernant les « brûlages liés aux activités agricoles », l'arrêté préfectoral 12-SIDPC-DDTM 627 du 26 novembre 2012 interdit déjà et totalement la pratique de l'éco-buage et le brûlage des végétaux sur pied.

Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous en mairie.

BRUITS DE VOISINAGE

En cette période de l'année, il paraît opportun de rappeler, que l'utilisation par les particuliers, d'engins de bricolage ou de jardinage à moteur thermique, tels que les tondeuses à gazon, est réglementée par un arrêté préfectoral en date du 12 juin 1998, modifié par l'arrêté n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013 (article 19).

Leur utilisation n'est autorisée que :

- du lundi au vendredi (jours ouvrables)

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



En dehors de ces plages horaires, leur utilisation est interdite et passible de contraventions de 3^{ème} catégorie, d'un montant maximum de 450 €. Merci de bien vouloir respecter ceci afin d'éviter toute réclamation et conflit de voisinage.